

## Identification du module

Personnes ciblées : Installateur-électricien CFC, installateur en chauffage CFC, constructeur métallique CFC, polybâtitseur CFC, ferblantier CFC, installateur sanitaire CFC, charpentier CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Prérequis : Module « Bases de l'électrotechnique » (24 leçons)

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 16 heures de cours (~ 22 leçons de 45 min).

### 1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous connaissez les bases de l'électricité solaire et installez correctement des systèmes d'électricité solaire. De plus, vous effectuez des mises en service et des entretiens.

### 2. Sujets / objectifs

**Sujet :** 1. **Bases de l'électricité solaire** (4 leçons)

- Objectifs :**
- 1.1. Vous appliquez les bases générales de l'énergie solaire à des projets d'électricité solaire. (C3)
  - 1.2. Vous expliquez la structure d'une installation d'électricité solaire. (C2)
  - 1.3. Vous répondez aux questions les plus fréquentes sur le photovoltaïque. (C2)

**Sujet :** 2. **Systèmes d'électricité solaire** (12 leçons)

- Objectifs :**
- 2.1. Vous évaluez l'influence de différents emplacements. (C3)
  - 2.2. Vous déterminez les schémas de principe des diverses utilisations. (C3)
  - 2.3. Vous installez correctement les composants d'un système. (C3)
  - 2.4. Vous déterminez les principes de base du raccordement d'une installation reliée au réseau. (C3)
  - 2.5. Vous déterminez le rendement général au moyen d'aides. (C3)
  - 2.6. Vous connaissez les systèmes de montage spécifiques à l'électricité solaire pour toitures plates, toitures inclinées et façades. (C2)

**Sujet :** 3. **Sécurité et normes pertinentes en termes d'électricité solaire** (2 leçons)

- Objectifs :**
- 3.1. Vous expliquez les normes électriques (protection contre la foudre, compensation de potentiel, protection contre la surtension, NIBT / OIBT). (C2)

**Sujet :** 4. **Mise en service et entretien** (4 leçons)

- Objectifs :**
- 4.1. Vous expliquez la procédure lors de la mise en service d'installations d'électricité solaire. (C2)
  - 4.2. Vous coordonnez et effectuez des mises en service. (C3)
  - 4.3. Vous donnez des instructions à l'exploitant de l'installation sur les tâches nécessaires au niveau de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien. (C3)

**3. Examen du module / aides**

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.

L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

**4. Validité du certificat de module**

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.